

UNE VOIE TECHNOLOGIQUE D'EXCELLENCE

CONSTATS

La voie technologique permet des parcours de formation sécurisés et répond à l'ambition de mener tout un chacun vers l'excellence. Les baccalauréats technologiques conduisent à une offre large et progressive de formations à bac + 2 et + 3 visant l'insertion professionnelle sur des métiers « en demande », mais aussi la poursuite en master et en écoles d'enseignement supérieur (management, ingénieurs). Cette voie joue un rôle essentiel dans la démocratisation de l'enseignement supérieur puisque 60 % des élèves préparant un baccalauréat technologique sont issus de familles de catégorie socio-professionnelle moyenne et défavorisée.

Pourtant, les séries technologiques STI-2D (Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable) et STL (Sciences et technologies de laboratoire) sont impactées par des baisses d'effectifs, et ce alors même qu'elles sont porteuses d'emplois et participent de la stratégie de réindustrialisation de la France et de notre région où de nombreux emplois sont créés dans les domaines du véhicule électrique et de l'énergie. Lever des vocations vers ces filières constitue donc un enjeu majeur.

Travailler en amont sur l'orientation : nourrir les imaginaires et valoriser les atouts

L'attrait croissant pour la filière STMG au détriment de STI2L et STL doit être analysé et il convient de travailler avec les jeunes sur leurs souhaits d'orientation, leurs projections et leurs imaginaires. Différentes pistes doivent être travaillées.

- Faciliter la découverte de ces filières, métiers et formations du supérieur en amont de la 2^{nde}, où elles apparaissent plus souvent comme une orientation négative que comme un choix.
- Dès la 5^{ème}, conduire un travail sur l'orientation et l'information sur les métiers du secteur technologique industriel, autour des enjeux du plan France 2030 : décarbonation de l'industrie, évolution du mix énergétique, souveraineté numérique, etc.
- Proposer des découvertes concrètes : immersions sur les plateaux techniques (mini stages) ; mise en place d'un réseau d'ambassadeurs de proximité (élèves ou étudiants) au sein des bassins pour faciliter les échanges entre collège et lycées puis entre lycées et enseignement supérieur, rencontres avec des professionnels de différents secteurs ou de visites d'entreprises, etc.
- Lutter contre les stéréotypes de genre, notamment en mettant en avant l'importance des enjeux climatiques et énergétiques dans ces filières et susceptibles d'attirer des jeunes, y compris les filles.
- Mettre en avant, auprès des jeunes et des parents, l'atout que peuvent représenter ce type de filières pour l'accès aux BUT et à certaines CPGE, du fait de la politique de quotas de Parcoursup (contrairement à des idées reçues sur l'atout inconditionnel du bac général).

Savoir parler de l'approche didactique et pédagogique propre à la voie technologique

La voie technologique se caractérise par des modalités d'enseignement riches et innovantes qui peuvent permettre à des élèves de se réaliser beaucoup mieux qu'en voie générale. Il conviendra donc de mieux sensibiliser et former les enseignants du collège et du lycée (2^{nde}), mais aussi d'informer les familles sur les atouts de ces filières et leurs méthodologies spécifiques.

- Modalités didactiques et pédagogiques actives partant de situations concrètes, réelles et en prise avec notre société pour aborder des notions académiques.
- Utilisation de logiciels « métier », issus du monde du travail, pour immerger l'élève dans une réalité professionnelle et étudier les effets de choix techniques ou informationnels.
- Approche pluridisciplinaire induisant de la co-intervention d'enseignants et préparant à l'esprit collaboratif nécessaire dans le monde du travail.

Développer innovations, échanges de pratiques entre collègues et projets mobilisateurs

- Explorer le domaine de l'innovation/expérimentation, en lien avec la cellule CARDIE. Un enseignement optionnel pourrait être proposé en classe de 2^{nde} dans le périmètre des STIM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques). Véritable parcours de formation en sciences et mathématiques, il donnerait corps à une approche interdisciplinaire.
- Conduire de projets sur des contenus associant collèges et lycées autour des nombreux challenges académiques et nationaux (Course en Cours, challenge SkillBot, YesWeCode, etc.).

Consolider l'ouverture vers l'enseignement supérieur

La loi ORE du 8 mars 2018 a permis à travers la politique des taux introduits dans Parcoursup de donner aux bacheliers technologiques une priorité d'accès aux 24 mentions de BUT (Bachelor Universitaire de Technologie). Cette politique a permis une progression de plus de 9 points de la part de ces bacheliers en BUT (42,3 pts en 2021), mais le manque de vivier important sur les filières industrielles et du bâtiment et sur certains territoires génère de nombreuses places vacantes rebasculées dans Parcoursup pour les candidats de bac général. Plusieurs actions devront être entreprises.

- Réactualiser les conventions entre les LEGT proposant la voie technologique et les BUT et proposer un plan d'actions décliné en bassin selon les réalités de chaque territoire, afin de renforcer les liens et de développer l'attractivité de ces filières (travail sur les attendus, les représentations, l'ambition, la mobilité et la mixité des métiers et des formations).
- Améliorer la réussite des bacheliers technologiques en BUT, en développant dans le cadre du PAF des actions de formation réunissant enseignants du lycée et d'IUT pour partager une meilleure connaissance des attendus et mieux accueillir et préparer nos lycéens.
- Engager chaque BUT en tant que tête de cordée.